

L'HAD à l'avant-garde des réformes **La FNEHAD publie son rapport d'activité 2020-2021**



À l'occasion du Salon SANTEXPO et de la 5e édition de la journée de l'HAD, le 9 novembre dernier, le Dr Elisabeth Hubert, présidente de la FNEHAD, a remis à Olivier Véran le rapport d'activité 2020-2021 de l'hospitalisation à domicile.

Le bilan de l'année écoulée démontre qu'une crise peut aussi constituer une opportunité et le point de départ de nouvelles pratiques ! Les établissements d'HAD et leurs collaborateurs ont démontré leur capacité à répondre aux besoins des patients et des autres acteurs du système de santé.

Ce rôle des HAD a été unanimement salué et la FNEHAD s'en félicite.

Avec une progression de plus de 10 %, l'activité 2020 de l'hospitalisation à domicile a été portée par la prise en charge de milliers de patients atteints de la Covid-19, notamment en Ehpad, mais aussi par l'augmentation de ses interventions dans son cœur de métier, en particulier les soins palliatifs, sans oublier la progression de soins tels que la chimiothérapie à domicile et les soins de suite.

Les établissements d'HAD se sont aussi spécialement illustrés par leur expertise en assurant un appui auprès des établissements médicosociaux, que ce soit par un soutien organisationnel, une aide logistique, la formation de personnels ou la mise à disposition de certains soignants. Il convient de saluer ce rôle à l'heure de relever le défi du grand âge.

Le ministre a rappelé la place essentielle de l'hospitalisation à domicile dans l'offre de soins.

Forts de cette reconnaissance d'acteurs incontournables de la prise en charge en ville, les établissements d'HAD sont prêts à s'approprier les réformes qui répondent aux attentes de nos concitoyens et dont l'ambulatoire est la pierre angulaire.

=> Télécharger le rapport d'activité 2020-2021 : https://www.fnehad.fr/wp-content/uploads/2021/11/FNEHAD_RA20_web_pl.pdf

À propos de la FNEHAD : Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Experts en coordination et prise en charge médicales complexes à domicile, les établissements d'Hospitalisation à domicile sont des établissements de santé à part entière, certifiés par la Haute Autorité de santé. La FNEHAD regroupe plus de 250 établissements d'HAD couvrant l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut. Ces structures réalisent plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile.

Plus d'informations : <https://www.fnehad.fr>

CONTACT PRESSE : 01 55 43 09 05